

LE FINANCEMENT DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER



OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les principaux aspects du financement des professionnels de l'immobilier
- Maîtriser les risques juridiques liés à ces opérations

PUBLIC

- Chargés d'affaires bancaires intervenant dans le financement des professionnels de l'immobilier
- Juristes assistant ces chargés d'affaires bancaires
- Chargés d'affaires promoteurs impliqués dans le financement des opérations

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation
- Auto-évaluation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. LES CONTRATS IMMOBILIERS

- 1.1 La vente d'immeuble à construire
- 1.2 Les garanties des paiements des constructeurs

2. LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

- 2.1 Le promoteur/la SCCV/la responsabilité des associés
- 2.2 Le maître d'ouvrage/le MOD
- 2.3 Les intervenants bancaires
- 2.4 Les conseils

3. LES MONTAGES FINANCIERS IMMOBILIERS

- 3.1 L'intérêt social
- 3.2 Les risques juridiques relatifs à l'intérêt social
- 3.3 L'impact du droit des procédures collectives

4. LES PRINCIPALES SÛRETES DANS LES FINANCEMENTS DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

- 4.1 Les sûretés immobilières
- 4.2 La Cession Dailly à titre de garantie
- 4.3 La délégation
- 4.4 La lettre d'intention

LUNDI 3 AVRIL 2023

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 9h00-17h00

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 100 € HT (1 320 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATRICES

Emmanuelle Martin. Avocat au barreau de Paris, elle a passé plus de quinze ans au sein de services juridiques de sociétés de promotion immobilière de taille et de culture différentes



Après avoir exercé trois ans en qualité de collaboratrice dans un cabinet spécialisé en droit de la construction, elle exerce depuis maintenant 1 an et demi en nom propre. Elle est titulaire d'un DESS de droit immobilier et responsabilité des constructeurs à Paris 1 Panthéon – Sorbonne.

Marie-France Virlouvét est Senior Legal Counsel chez Crédit Agricole CIB.





CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous avez besoin d'aménagements particuliers :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation. Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.